

Samir, étudiant en école de journalisme, caractère aventurier



En attendant d'atteindre mon objectif, être grand reporter, je voyage chaque fois que je le peux... en prenant des risques parfois, c'est vrai. Mais je ne suis pas une tête brûlée : souscrire une couverture complémentaire pour l'hospitalisation me permet de protéger mon avenir.

Mathilde, mère de deux enfants, caractère prudent



Mon mari est souvent en déplacement pour son travail, alors le quotidien avec les enfants, c'est mon rôle. Pour être certaine de gérer mon éventuelle absence en cas de maladie ou accident, j'ai fait le choix de Prévoir'Hospitalisation.

Joanne et Pierre, jeune couple de retraités, caractères amoureux



Nous nous sommes rencontrés sur le tard... mais très tôt, nous nous sommes protégés l'un et l'autre des conséquences financières d'une hospitalisation non prise en charge par la Sécurité sociale et notre complémentaire santé.

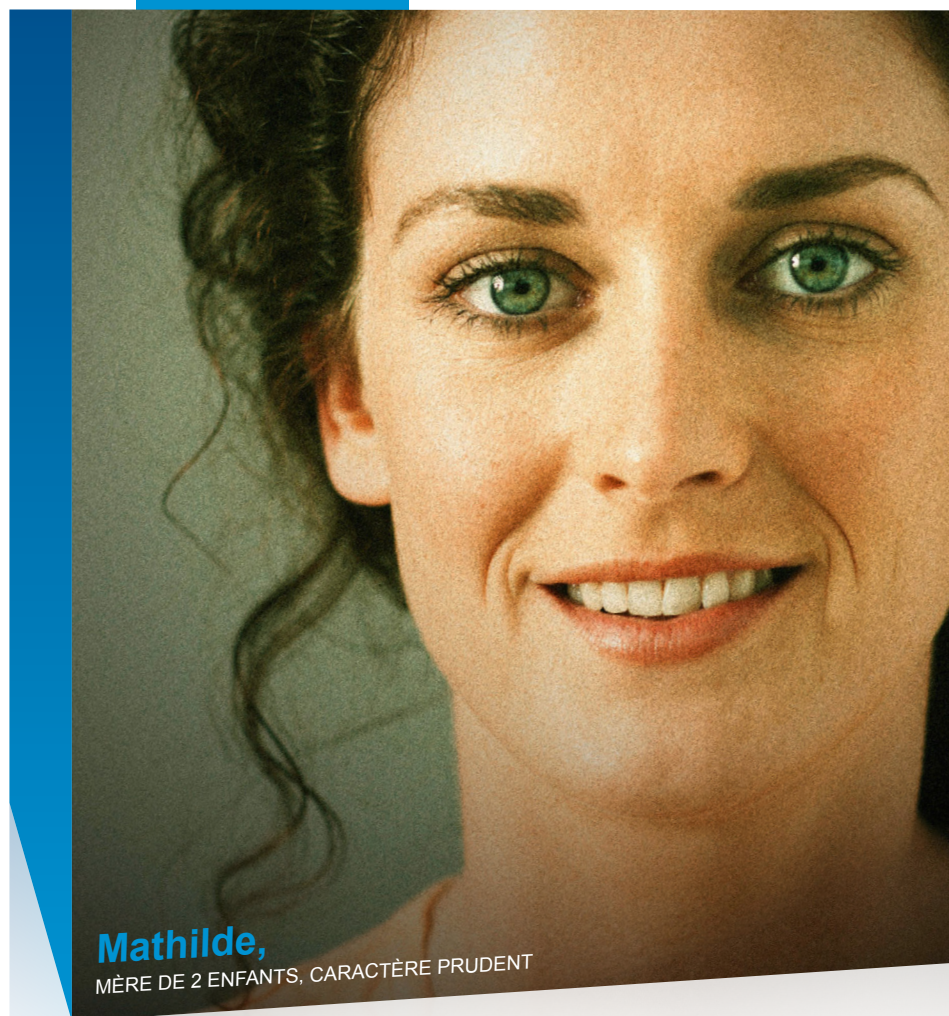
Votre étude personnalisée gratuite

- Par téléphone en nous appelant au

0 800 88 11 55 Service & appel gratuits

- Par mail : prevoir@solimut.fr

HOSPITALISATION



Mathilde,
MÈRE DE 2 ENFANTS, CARACTÈRE PRUDENT

Prévoir'Hospitalisation
facilite mon séjour

Solimut
Mutuelle
de France
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Solimut
Mutuelle
de France
GÉNÉRATIONS SOLIDAIRES

Solimut Mutuelle de France, Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (A.C.P.R.) : 4, place de Budapest - CS 92459 - 75 436 Paris Cedex 9, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 383 143 61 7, dont le siège social est situé au Castel Office, 7 quai de la Joliette, 13002 Marseille, Mutuelle adhérente à Solimut Mutuelles de France, Union Mutualiste de Groupe, organisme régi par le Code de la Mutualité, immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 539 793 885. Document publicitaire et non contractuel. Conception : www.LesGeneriques.biz - Crédit photo : Fotolia, istock, Thinkstock - 09/2021.

Pour les JEUNES

- Une garantie accessible dès 16 ans.
- Des cotisations dès 4,61€ pour un adulte.
- Une couverture immédiate en cas d'accidents.



“Puisque la cotisation rentre dans mon petit budget, pourquoi ne pas me protéger ?”

Pour les FAMILLES

- Une structure de cotisation qui s'adapte à tous les contextes familiaux.
- Une cotisation forfaitaire pour les enfants, quel que soit le nombre.
- La liberté d'utilisation de l'allocation journalière pour faire face aux dépenses liées à toute hospitalisation.



“Puisque les frais de garde de mes enfants sont couverts, pourquoi ne pas adhérer ?”

Pour les SÉNIORS

- Une garantie viagère, une fois adhérent, vous seul pouvez y mettre un terme.
- Pas de questionnaire de santé à l'adhésion.
- Une aide à domicile incluse dans la cotisation.



“Puisqu'il n'y a pas de questionnaire de santé, pourquoi ne pas souscrire ?”

PRESTATIONS

13€ par jour

20€ par jour

28€ par jour

32€ par jour

38€ par jour

45€ par jour

COTISATIONS MENSUELLES TTC

1 ADULTE

4,61€

6,92€

9,23€

10,38€

12,12€

13,85€

Cotisation Taxes incluses ⁽¹⁾

COUPLE 2 ADULTES

8,66€

12,70€

17,32€

19,63€

23,09€

26,56€

Cotisation Taxes incluses ⁽¹⁾

ENFANT(S) de moins de 16 ans

Cotisation forfaitaire quel que soit le nombre

2,31€

3,46€

4,15€

4,86€

5,78€

6,93€

Cotisation Taxes incluses ⁽¹⁾

En cas d'hospitalisation

- Un crédit de 60 jours sur 12 mois, qui couvre largement la durée moyenne d'un séjour à l'hôpital.
- La prise en charge des maisons de rééducation lorsqu'elles sont consécutives à une hospitalisation chirurgicale d'origine accidentelle.
- PRÉVOIR'HOSPITALISATION couvre tous les hôpitaux, toutes les cliniques et les maternités ⁽²⁾.
- Une garantie viagère :
 - un contrat résiliable à votre seule initiative,
 - des prestations garanties toute votre vie.

PRÉVOIR'HOSPITALISATION, c'est :

- Une adhésion ouverte à tous jusqu'à 65 ans,
- Une garantie viagère sans aucun questionnaire de santé à l'adhésion et aucun stage ⁽³⁾ pour l'accident ⁽⁴⁾,
- Une sécurité pour toute votre famille, sans limitation du nombre de personnes,
- La liberté d'utilisation de ses prestations,
- Une garantie qui couvre aussi la maternité,
- Une assistance en cas d'hospitalisation,
- Le choix entre 6 niveaux d'allocation journalière.

UNE ASSISTANCE HOSPITALISATION INCLUSE COMPRENANT :

- L'aide à domicile durant ou après l'hospitalisation
- La prise en charge des enfants : garde, transfert et déplacement d'un proche
- Le transfert et la garde des animaux domestiques familiers
- Des conseils médicaux



(1) Taxes incluses ; Tout changement du taux des taxes applicables à l'adhésion, toute instauration de nouvelle imposition applicable ou toute nouvelle décision législative ou réglementaire applicable à l'adhésion entraînera une modification du montant de la cotisation.

(2) Hors maisons de repos, de convalescence, de retraite et établissements spécialisés ; Établissements et services psychiatriques, de cures thermales, gériatriques et gérontologiques.

(3) Un stage de 6 mois est requis pour la maladie et 1 an pour la maternité et les pathologies liées à celle-ci.

(4) L'accident étant défini comme tout dommage corporel non intentionnel de la part de l'adhérent, provenant de l'action brusque, soudaine, violente, de caractère fortuit et imprévisible d'une cause extérieure.